

Norvège - Circuit des Fjords

Hébergement en hôtels 3***

du 13 au 20 juin 2024 - 8 jours / 7 nuits

A partir de 1 680 € / personne

Base 30-40 personnes



LES POINTS FORTS :

Vol au départ de Marseille
Accompagnateur Sabardu Tourisme*
Découverte du Geirangerfjord
Promenade en bateau dans les fjords

Jour 1 : MARSEILLE → FRANCFORT → OSLO

Rendez-vous des participants et départ en autocar jusqu'à l'aéroport de Marseille Provence. Accueil et assistance d'un représentant Sabardu Tourisme. Formalités d'enregistrement. Envol pour Oslo, sur vols réguliers Lufthansa via Francfort. Accueil par le guide local et transfert à votre hôtel situé dans la région d'Oslo. Dîner et nuit.

Jour 2 : OSLO / LILLEHAMMER / GUDBRANDSDAL

Petit-déjeuner, puis départ vers le nord. La route longe le paisible lac Mjosa, le plus grand du pays, jusqu'à Lillehammer, petite ville pittoresque et sportive. Tour d'orientation de la ville hôte des jeux olympiques d'hiver de 1994 et **montée jusqu'au pied du tremplin de saut à ski**. Déjeuner au restaurant. **Visite de l'écomusée de Maihaugen** qui retrace les traditions et l'art de la vallée du Gudbrandsdal. Continuation le long de cette vallée connue pour sa production de fromage de couleur brune.

Dîner et nuit dans la vallée du Gudbrandsdal.

Jour 3 : GUDBRANDSDAL / ROUTE DES TRÖLLS / ALESUND

Petit-déjeuner et départ en direction d'Åndalsnes. **Montée par la spectaculaire route des trölls**, lutins des légendes scandinaves pour enfants. Cette route très pentue est creusée à flanc de montagne et offre de superbes vues. Déjeuner. Arrivée à Ålesund. Reste de l'après-midi libre pour une découverte plus personnelle de « la ville art nouveau » avec ses canaux et ses maisons de pierre.

Dîner et logement à Ålesund.

Jour 4 : ALESUND / GEIRANGER / VALDRES

Petit-déjeuner et départ pour une traversée en ferry entre Ligne et Eidsdal et descente par la route des aigles. poursuite vers Geiranger. **Embarquement pour une mini croisière sur le fjord de Geiranger, « la perle des fjords »**, classé patrimoine mondial de l'Unesco. Déjeuner. poursuite vers Lom par une route vertigineuse accrochée au flanc de la montagne. Arrêt pour **visiter l'église en bois debout de Lom**. Montée vers le parc national du Jotunheimen puis route vers la région du Valdres, le cœur de la Norvège.

Dîner et logement dans la région de Valdres.

Jour 5 : VALDRES / SOGNEFJORD / BERGEN

Petit-déjeuner et route vers Lærdal avec un **arrêt photo à la**

célèbre église en bois debout de Borgund. Mini croisière en ferry sur le Sognefjord jusqu'à Gudvangen. Cette traversée est un grand moment de dépaysement tant le cadre est grandiose. Le Nærøyfjord, un des bras du Sognefjord, est classé patrimoine mondial de l'Unesco. Déjeuner sous forme de panier repas typiquement norvégien. Continuation vers la vallée de Stalheim puis vers Voss. En fin d'après-midi, **arrivée à Bergen et visite de la capitale des fjords avec un guide local**. Vous verrez : la cité hanséatique, les maisons très anciennes à l'architecture typique des comptoirs marchands, les monuments remarquables de la ville et le port.

Dîner et logement dans la région de Bergen.

Jour 6 : BERGEN / HARDANGER / HARDANGERVIDDA / GEILO

Petit-déjeuner et temps libre afin de profiter de Bergen. Puis en milieu de matinée départ le long du fjord de Hardanger, connu pour ses arbres fruitiers. Déjeuner en cours de route. Puis, **visite d'une aqua ferme de saumons** où l'on vous donnera les explications sur l'évolution du saumon d'élevage. Arrêt aux chutes de Steindalsfossen où un petit sentier vous fait passer derrière la chute d'eau. **Arrêt aux chutes de Vøringsfossen** qui comptent parmi les plus hautes de Norvège. poursuite par le plateau montagneux du Hardangervidda, ce parc national est un véritable Eldorado pour les randonneurs et les pêcheurs.

Dîner et logement dans la région de Geilo.



En partenariat avec

Jour 7 : GEILO / OSLO

Petit-déjeuner. Route à travers la vallée du Hallingdal en direction de la capitale norvégienne. Déjeuner à Oslo. Après-midi, visite de la ville avec un guide local. Au programme figurent le musée du navire polaire Fram, le parc des sculptures de Gustav Vigeland et un tour d'orientation montrant entre autre l'hôtel de ville, le parlement, le palais royal et la forteresse d'Akershus. Dîner et nuit dans la région d'Oslo.

Jour 8 : OSLO → BRUXELLES → MARSEILLE

Petit déjeuner et transfert vers la colline Holmenkollen pour découvrir le tremplin de saut à ski et la superbe vue sur la ville et le fjord. Puis, temps libre en ville pour effectuer un peu de shopping. Déjeuner au restaurant et transfert à l'aéroport d'Oslo. Formalités d'enregistrement. Envol pour Marseille-Provence sur vols réguliers Brussels Airlines via Bruxelles. A votre arrivée en fin de soirée, retour en autocar jusqu'à votre lieu de prise en charge.

FORMALITES : Carte nationale d'identité en cours de validité + formalités sanitaires en vigueur sur la période couvrant votre voyage selon les exigences du/des pays visités ou en transit et des compagnies aériennes et maritimes. Les autorités norvégiennes n'ont pas reconnu la prolongation de la validité des cartes d'identité dont la validité est caduque, en apparence périmée.

INFORMATIONS : La photocopie de votre carte nationale d'identité en cours de validité est obligatoire au moment de l'inscription.

Présence d'un accompagnateur Sabardu si le groupe est composé de plus de 30 personnes

Nous vous informons que la restauration le midi s'effectuera en formule deux plats et le soir une restauration à trois plats vous sera servie.

Prix établi au 21/08/23 : 1 NOK = 0.10082€

NOTRE PRIX COMPREND :

- Le transfert en autocar aller/retour jusqu'à l'aéroport
 - Le transport aérien Marseille / Oslo / Marseille via Francfort et Bruxelles sur vols réguliers Lufthansa et Brussels Airlines
 - Les taxes d'aéroports (90 € au 21/08/23)
 - Les transferts aéroport / hôtel / aéroport
 - L'hébergement en chambre double en hôtels 3***
 - La pension complète du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 8
 - Eau en carafe, café et thé inclus au cours des repas
 - Les excursions et visites mentionnées au programme
 - Le circuit en autocar de grand tourisme
 - Toutes les traversées en ferry (passagers et autocar)
 - La présence d'un guide local pendant la durée du circuit
 - La présence de guides locaux lors des visites de Bergen et Oslo
 - La mini-croisière sur le Geirangerfjord
 - La mini-croisière sur le Sognefjord
 - L'entrée à l'écomusée de Maihaugen
 - L'entrée à l'église en bois debout de Lom
 - L'entrée au musée Fram
 - La visite d'une ferme de saumons
 - La présence d'un accompagnateur Sabardu Tourisme*
- L'assistance / rapatriement**
L'assurance annulation (offerte)
L'assurance « Protection Sanitaire » (offerte)

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le supplément chambre individuelle : 280 € / personne (nombre limité, nous consulter)
- Les boissons autres que celles mentionnées
- Les pourboires
- Les dépenses personnelles

En partenariat avec



CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Applicables par notre partenaire SABARDU TOURISME

Pour la bonne réalisation et organisation de nos voyages, nous sommes dans l'obligation d'engager des frais qui nous obligent à appliquer des pénalités lors des annulations.

Pour les croisières maritimes, fluviales et les voyages aériens, les conditions d'annulation, par personne, sont les suivantes :

30 € de frais fixes non remboursables quel que soit la date d'annulation

10 % du montant du voyage de 60 à 46 jours

25 % du montant du voyage de 45 à 31 jours

50 % du montant du voyage de 30 à 16 jours

75 % du montant du voyage de 15 à 5 jours

100 % du montant du voyage moins de 5 jours avant le départ.

En cas d'annulation, l'assuré(e) est tenu(e) d'en informer immédiatement nos services soit par courrier soit par e-mail, et, s'il a souscrit l'assurance annulation auprès de nos services, doit nous faire parvenir sous cinq jours un certificat médical avec la nature de la maladie.

Le dossier de demande de remboursement doit être ouvert auprès de l'assurance dans les 5 jours suivant l'annulation.

En cas d'annulation d'une personne en chambre double, il lui sera retenu d'office le supplément chambre individuelle pour la personne restante.

ASSURANCE ANNULATION

ASSUREVER assure sous certaines conditions le remboursement des sommes qui vous sont retenues lorsque vous êtes contraints d'annuler votre voyage.

La garantie s'exerce notamment si l'empêchement du départ est occasionné par une maladie grave, accident grave ou le décès de l'assuré, du conjoint, ascendants descendants, de la personne voyageant avec l'assuré(e) sans lien de parenté pour autant qu'elle figure sur le même bulletin d'inscription au voyage.

Le remboursement interviendra déduction faite des frais de dossiers de 30€, d'une franchise minimum de 15€ par personne, de la prime d'assurance, des frais de visa et de toutes autres sommes indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix ne comprend pas ».

De plus, la souscription de l'assurance annulation ne dispense pas du paiement intégral des frais d'annulation. Toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Le non-respect des formalités de police et de douane.

L'obligation d'ordre professionnel.

Les conséquences de la toxicomanie & l'alcoolisme.

L'état dépressif, les maladies mentales, psychiques ou nerveuses n'entraînant pas d'hospitalisation supérieure à 3 jours.

Les épidémies sauf dérogation contraire stipulée à la garantie, la pollution, les catastrophes naturelles visées par la loi 82600 du 13/07/82.

La guerre civile ou étrangère, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de terrorisme, tout effet de radioactivité

Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation, d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription du présent contrat ;

Les annulations résultant d'examens périodiques de contrôle et d'observation.

CESSION DE CONTRAT

Lorsque le voyageur se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il a la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions et tant que cette inscription n'a produit aucun effet jusqu'à 7 jours du départ. Dans cette hypothèse, aucun frais d'annulation, de modification ne sera retenu. Il faut néanmoins que cette cession intervienne dans un délai où elle soit techniquement réalisable : avant l'émission des billets d'avion ou des billets maritimes par exemple. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels de cession.

ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT

Lorsque vous vous inscrivez sur un séjour, Sabardu Tourisme vous fait bénéficier d'une Assurance Assistance / Rapatriement incluse dans le prix du voyage. Vous bénéficierez des prestations de MUTUAIDE Services en cas de maladie et/ou d'accidents graves pendant votre voyage.

Les principales exclusions sont les suivantes :

- les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires ;
- **les frais engagés sans l'accord préalable de l'Assisteur** ;
- les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les mois précédents la demande ; qu'il s'agisse de la manifestation ou de l'aggravation dudit état,
- etc.

Le contrat détaillé vous sera adressé par courrier par le voyageur dès que nous aurons remis votre fiche d'inscription et votre (vos) paiement(s) par chèque(s) à notre partenaire Sabardu Tourisme .

ASSURANCE PROTECTION SANITAIRE ASSISTANCE ET ANNULATION

Tous les adhérents de l'ES 13, inscrits sur ce séjour, pourront bénéficier de **l'Assurance Protection Sanitaire Pandémie « assistance et annulation »** de notre assureur ASSUREVER couvrant les risques suivants liés à une épidémie ou pandémie (dont le Covid 19) :

Annulation du voyage en cas de déclaration de la maladie dans le mois précédant le voyage ou en cas de refus d'embarquement suite à une prise de température

Les garanties d'assistance et de rapatriement sont désormais assurées en cas d'épidémie et de pandémie et incluent les frais hôteliers suite à une mise en quarantaine, les frais médicaux, soutien psychologique suite mise en quarantaine, soutien psychologique suite à rapatriement

Etc.

Le contrat détaillé vous sera adressé par courrier par le voyageur dès que nous aurons remis votre fiche d'inscription et votre (vos) paiement(s) par chèque(s) à notre partenaire Sabardu Tourisme .

TAXES D'AEROPORT

Elles sont indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « *le prix comprend* ». Compte tenu de la fluctuation permanente du tarif mentionné à la date de parution du catalogue, cette taxe est susceptible d'être réajustée en fonction de sa valeur exacte jusqu'à 20 jours avant le départ.